



## Transition énergétique

## Le Parc naturel régional Médoc s'inscrit dans le dispositif France Rénov

**En 2022 et après une année d'expérimentation, la Plateforme territoriale de Rénovation Énergétique pilotée par le Parc naturel régional Médoc devient une antenne du dispositif national France Rénov. Elle permet à tous les habitants de bénéficier de conseils et d'accompagnement pour la rénovation énergétique de leur logement**

Le Parc souhaite aider les ménages à diminuer leurs consommations d'énergie. En effet, les logements du territoire représentent 35% des consommations et 15% des émissions de gaz à effet de serre.

Les habitants se heurtent cependant souvent au manque de lisibilité des aides et des dispositifs existants.

Depuis 2021, le Parc s'est associé au CREAQ pour proposer un service de conseil et d'accompagnement aux habitants du Médoc dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce service s'inscrit depuis 2022 dans le dispositif France Rénov et vient compléter les actions déjà mises en place sur le territoire par les communautés de communes (deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat en cours sur la Médulienne et Médoc Cœur de Presqu'île.)

Ce dispositif est accessible à tous les habitants du territoire, sans conditions de ressources. Il permet d'échanger avec un conseiller spécialiste de l'énergie et de l'habitat par téléphone, par visioconférence ou en prenant rendez-vous dans l'une des permanences organisées dans le Médoc.

**Que vous soyez locataires ou propriétaires, des spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apportent des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien vos projets de rénovation de votre logement.**

Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous : les consommations énergétiques et les économies possibles, les aides financières accordées, l'isolation de votre maison, le type d'équipement de chauffage à choisir, les énergies renouvelables installables et la lecture des devis.

**> Pour pouvoir échanger avec un conseiller en énergie, il suffit de remplir un formulaire de contact sur le site internet du CREAQ afin d'être rappelé ou d'appeler directement le 05 57 95 97 04**

**> Si vous souhaitez prendre rendez-vous sur un lieu de permanence, réservez un créneau sur le site du CREAQ : [www.creaq.org](http://www.creaq.org) rubrique « Prendre rendez-vous »**



Mise en place en 2021 à l'échelle des quatre intercommunalités qui constituent le Parc naturel régional Médoc, la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) doit permettre d'atteindre l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique, soit 500 000 logements rénovés par an en Nouvelle Aquitaine.

Le bilan de l'année 2021 a permis de démontrer le réel intérêt de la plateforme sur le territoire. En effet plus de 350 personnes ont contacté la plateforme, plus de la moitié ont eu accès à des conseils personnalisés et une vingtaine de ménages ont bénéficié d'un accompagnement jusqu'à la réalisation des travaux !

L'année 2022 doit permettre de concrétiser cette action et de monter en puissance notamment en augmentant le nombre travaux réalisés.

Profitant du lancement de la plateforme nationale France Rénov, **le Parc a obtenu les fonds nécessaires pour financer une deuxième année d'existence du dispositif et devient désormais un relais local du service national France Rénov.**

> Les permanences ont lieu une fois par mois à Lacanau, Graillan et l'Hôpital et Soussan.